



n° 25 - mai 2021

Sommaire

Dossier ANS, derniers jours

Mise à jour des documents fédéraux

Voler mieux

Enquête COVID

Préparons l'été

Derniers jours pour les dossiers ANS !

La date limite avait été fixée au 21 avril, nous la repoussons de quelques jours car certains clubs nous ont fait savoir que le serveur du « compte asso » était indisponible le week-end dernier. La nouvelle date limite est fixée au lundi 24 mai à minuit.

Quelques rappels ou informations : l'essentiel est [ici](#)

Concernant les actions éligibles, quelques précisions ci-dessous.

- Pour l'action 4.1 plan France relance, il est possible de proposer des projets autour de la reprise de la pratique. Certaines actions du « Pratiquer mieux » deviennent donc éligibles. Pour le « Voler mieux » les items 1 et 2 ou pour le « Kiter mieux » le thème check matériel reprise de la saison.
- Pour l'action 4.2 plan France relance, des commandes de masques sont aussi possibles pour les organisateurs d'événements auprès de notre secrétariat.
- Pour l'action 2.1 public féminin le montant du financement global est en augmentation de 25 %.

Retour d'expérience de saisie : pour créer une demande de subvention, il ne faut surtout pas remplir toutes les zones de l'écran « rechercher une subvention », mais seulement la première ligne sinon il est impossible d'afficher les choix de types de subvention (ne pas remplir les zones 2, 3, 4 et 5 de cet écran).

Véronique Gensac

Après les AG, pensez à mettre à jour tous les documents

Dans l'intranet de votre structure, vous trouverez sous l'onglet « document » la possibilité de placer le compte rendu de votre AG, de votre rapport d'activité, financiers et votre budget prévisionnel. Ces documents sont nécessaires à toute demande de subvention.

Vous pouvez aussi mettre à jour les deux onglets dédiés aux modifications du bureau et de l'annuaire.

Et en cas de modification de la composition du bureau, il faut aussi la signaler à la préfecture.

Merci à toutes et à tous pour avoir accepté des responsabilités dans votre club, votre CDVL ou votre ligue. Nous sommes à votre disposition pour vous aider dans ces missions et dans vos projets.



Voler mieux

L'opération « **Voler mieux** » portée par la **FFVL** vise à favoriser la formation continue de nos pilotes de parapente et delta. Cette année encore vous avez répondu présent en programmant de nombreuses journées d'évaluation, de formation ou de remise à niveau en relation avec les moniteurs professionnels de la FFVL. À ce jour pour l'année 2021, **79** structures (club, CDVL, Ligue) se sont vu attribuer une subvention pour **376** journées de stage programmées, ceci pour près de **1 850** pilotes.

L'enveloppe budgétaire allouée au dispositif est aujourd'hui consommée. Aussi les nouvelles demandes seront-elles examinées classiquement par le groupe de suivi « Voler Mieux » et une subvention sera accordée « en liste d'attente ». Au fil de l'année et suivant les annulations possibles des actions pour lesquelles une subvention a déjà été attribuée, les demandes en liste d'attente pourront être acceptées suivant leur ordre d'arrivée.

Toute l'équipe « Voler mieux » vous remercie pour votre engagement auprès des pilotes de vol libre FFVL.

Enquête COVID

La crise sanitaire s'inscrit dans la durée, elle continue d'impacter l'activité des associations allant même pour certaines jusqu'à questionner leur devenir.

Depuis un an, le contexte a évolué, votre situation, vos besoins et vos perspectives aussi sans doute...

Vos réponses sont précieuses !

Elles nous ont permis d'obtenir le maintien des subventions malgré l'arrêt des activités, dès le premier confinement, et ont également permis de peser en faveur d'aides d'urgence dédiées comme le fonds d'urgence lancé en janvier au niveau national ou d'autres fonds d'aides locales.

Si la mobilisation et la réactivité des associations depuis le début de la crise ont été unanimement saluées et reconnues par tous, des difficultés perdurent et certaines associations ne sont toujours pas éligibles aux aides.

Responsables associatifs salariés ou bénévoles (membres du bureau ou du conseil d'administration, dirigeants salariés d'une association), pour continuer à faire entendre votre voix, répondez à l'enquête et relayez-la dans vos réseaux.

JE RÉPONDS À L'ENQUÊTE



FFVL, 1 place du général Goiran 06100 Nice FR